

Mad. de Maintenon a bien pu paroître *une tache à son regne*, au jugement de quelque orgueilleux philosophe, mais non pas à un auteur chrétien & religieux, tel que le P. Brotier.

M. Brotier, le neveu, réfléchira sans doute un jour sur les torts que par petites spéculations mercantilles, il fait à la mémoire de son oncle. Cette violation des cendres des morts est, à mon jugement, un crime très-particulièrement grave*. Ce grand homme avoit déjà essuyé cette insulte posthume de la part d'un anonyme (Voyez son article dans le *Dict. hist.*) ; il ne s'attendoit sans doute pas à trouver un nouvel ennemi si près de lui.

* Réflex.
sur ce sujet, 15
Octobre
1784, p.
287.

Année apostolique, ou méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes, des Epîtres des Apôtres, & de l'Apocalypse de S. Jean, pour servir de suite à l'Evangile médité ; par M. l'abbé Duquesne. Tomes 9, 10, 11 & 12. A Paris, chez Moutard ; à Bruxelles, chez Le Charlier.

LE public ne peut que se louer de la rapidité avec laquelle se sont succédés les volumes de cet ouvrage, qui est actuellement achevé & se distribue jusqu'au 12^e. volume exclusivement. M. Duquesne est mort ; & n'a pas la satisfaction de le voir paroître. Il n'a pu donner aussi ses soins à l'édition, c'est un Religieux Mathurin, homme de bien, très-orthodoxe, & ami du défunt, qui s'est chargé